



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.9/1995/L.3
28 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA POPULATION ET
DU DÉVELOPPEMENT
Vingt-huitième session
21 février-2 mars 1995
Point 7 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA VINGT-HUITIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Vice-Président et Rapporteur : M. V. K. SHUNGLU (Inde)

Chapitre I

INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 49/128 du 19 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé que la Commission de la population et du développement se réunirait sur une base annuelle à partir de 1996. Dans sa décision 1995/209 du 10 février 1995, le Conseil économique et social, ayant pris note de la résolution 49/128 de l'Assemblée générale, a souscrit aux décisions figurant aux paragraphes 24 et 25 de cette résolution. La Commission de la population et du développement a tenu sa vingt-huitième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 21 février au 2 mars 1995.

Chapitre II

QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL OU PORTÉES À SON ATTENTION

(À compléter)

Chapitre III

ÉTUDE GÉNÉRALE DES TENDANCES, POLITIQUES ET PROGRAMMES DÉMOGRAPHIQUES

A. Débat général sur l'expérience des pays en matière de population

2. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 a) de son ordre du jour, intitulé "Débat général sur l'expérience des pays en matière de population" à sa 1re séance, le 21 février 1995.

3. À la 1re séance, les représentants de la Chine, de l'Inde, de la Fédération de Russie et du Pakistan ont fait des déclarations.

B. Suivi des tendances et politiques démographiques à l'échelle mondiale

4. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 b) de son ordre du jour, intitulé "Suivi des tendances et politiques démographiques à l'échelle mondiale" à sa 1re séance, le 21 février. Elle était saisie du rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des tendances et politiques démographiques à l'échelle mondiale (A/CN.9/1995/2).

5. À la 1re séance, le Directeur assistant de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

6. À la même séance, les représentants du Canada, de l'Allemagne, de la France, des États-Unis d'Amérique, de la Jamaïque et de la Chine ont fait des déclarations.

C. Suivi de l'assistance multilatérale aux activités en matière de population

7. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 c) de son ordre du jour, intitulé "Suivi de l'assistance multilatérale aux activités en matière de population", à sa 2e séance, le 21 février. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général sur le suivi de l'assistance multilatérale aux activités en matière de population (E/CN.9/1995/3).

8. À la 2e séance, le Directeur exécutif adjoint du Fonds des Nations Unies pour la population a fait une déclaration liminaire.

9. À la même séance, les représentants de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine, de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique ainsi que l'Observateur du Saint-Siège ont fait des déclarations.

D. Activités du Fonds des Nations Unies pour la population

10. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 d) de son ordre du jour, intitulé "Activités du Fonds des

Nations Unies pour la population", à ses 2e et 3e séances, les 21 et 22 février 1995. Elle était saisie du rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur les activités du Fonds (E/CN.9/1995/4).

11. À la 2e séance, le 21 février, le Directeur exécutif adjoint du Fonds des Nations Unies pour la population a fait une déclaration liminaire.

12. À la même séance, les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de la Jamaïque, de la Pologne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont fait des déclarations.

13. À la 3e séance, le 22 février, les représentants du Japon, du Mexique et de la Colombie ainsi que l'observateur de la Norvège ont fait des déclarations.

Chapitre IV

SUIVI DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET
LE DÉVELOPPEMENT : MESURES À PRENDRE PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

14. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 4 de son ordre du jour, intitulé "Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement : mesures à prendre par l'Organisation des Nations Unies", à ses 3e, 4e, 8e et 9e séances, les 22 et 28 février 1995. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les incidences sur le programme de travail des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1995/5);

b) Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 5-13 septembre 1994) (A/CONF.171/13 et Add.1).

15. À la 3e séance, le 22 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

16. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : France (au nom des États membres de la Commission de la population et du développement qui sont membres de l'Union européenne), Chine, Japon, Canada, Pays-Bas, États-Unis d'Amérique, Bangladesh, Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Pakistan, ainsi que par l'observateur de la Norvège. Les représentants de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont également fait des déclarations.

17. À la 4e séance, le 22 février, les représentants de l'Inde, de la France (au nom des États membres de la Commission de la population et du développement qui sont membres de l'Union européenne), l'Allemagne, la Belgique et le Mexique ont fait des déclarations. Le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations a fait une déclaration. Le représentant de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (catégorie II) a également fait une déclaration.

18. À la 8e séance, le 28 février, avec l'autorisation de la Commission, les coprésidents du Comité de planification des activités des ONG pour la Conférence internationale sur la population et le développement ont fait des déclarations.

19. À la 9e séance, le 29 février, le représentant de Population Communications International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil (Liste) a fait une déclaration.

Chapitre V

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

20. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour intitulé "Questions relatives au programme", à ses 8e et 9e séances, le 28 février 1995. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général intitulé "État d'avancement des travaux du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques dans le domaine de la population, 1994" (E/CN.9/1995/6);

b) Note du Secrétaire général sur le programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 1996-1997 (E/CN.9/1995/7);

c) Note du Secrétaire général intitulée "Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997 : population (Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques)" (E/CN.9/1995/CRP.1).

21. À la 8e séance, le 28 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire. Le Chef de la Section de la fécondité et de la planification de la famille, le Chef de la Section de la mortalité et des migrations et le Chef de la Section des estimations et des projections ont aussi fait des déclarations.

22. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : États-Unis d'Amérique, Chine, Fédération de Russie, Pakistan, Allemagne, Japon, Bangladesh, Inde, France, Canada, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Pays-Bas, ainsi que par les observateurs de l'Autriche et de la Norvège.

23. À la 9e séance, le 28 février, le Chef de la Section des politiques démographiques, le Directeur assistant par intérim de la Division de la population, le Directeur assistant de la Division de la population, le Directeur de la Division de la population et le Chef du Service des statistiques démographiques et sociales de la Division de statistique ont fait des déclarations.

24. À la même séance, les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Canada, de l'Allemagne, de la France, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Pakistan et de l'Inde, ainsi que l'observateur de la Norvège ont fait des déclarations. Les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Europe, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ont aussi fait des déclarations.

Chapitre VI

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-NEUVIÈME SESSION

25. La Commission a examiné le point 6 de son ordre du jour dans le contexte du point 4 relatif aux mesures que doit prendre l'Organisation des Nations Unies pour donner suite à la Conférence internationale sur la population et le développement. Pour la proposition relative au projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session de la Commission, voir l'annexe, section IV.

Chapitre VII

VII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA VINGT-HUITIÈME SESSION

(À compléter)

Chapitre VIII

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

26. La Commission de la population et du développement a tenu sa vingt-huitième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 21 février au 2 mars 1995. Elle a tenu ____ séances (1re à ____).

27. La session a été ouverte par le Secrétaire général adjoint à l'information économique et sociale et à l'analyse des politiques.

28. Le Secrétaire général adjoint à l'information économique et sociale et à l'analyse des politiques, la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population et le Directeur de la Division de la population ont fait des déclarations liminaires.

B. Participation

29. Ont participé à la session ____ États membres de la Commission. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'un État non membre, de même que des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales. On trouvera la liste des participants à l'annexe ____ du présent document (annexe à inclure).

C. Élection du Bureau

30. À ses 1re, 6e et 7e séances, les 21 et 27 février 1995, la Commission a élu par acclamation le Bureau suivant :

Président : Ruth Archibald (Canada)

Vice-Présidents : José Gomez de Leon (Mexique)
Jerzy Z. Holzer (Pologne)
Abderrazak Azaïez (Tunisie)

Vice-Président
et Rapporteur : V. K. Shunglu (Inde)

D. Ordre du jour

31. À sa 1re séance, le 21 février, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire contenu dans le document E/CN.9/1995/1, tel que révisé oralement. L'ordre du jour est reproduit ci-après :

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

3. Étude générale des tendances, politiques et programmes démographiques :
 - a) Débat général sur l'expérience des pays en matière de population;
 - b) Suivi des tendances et politiques démographiques à l'échelle mondiale;
 - c) Suivi de l'assistance multilatérale aux activités en matière de population;
 - d) Activités du Fonds des Nations Unies pour la population.
4. Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement : mesures à prendre par l'Organisation des Nations Unies :
 - a) Examen des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement;
 - b) Incidences des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement sur le programme de travail dans le domaine de la population.
5. Questions relatives au programme :
 - a) Exécution du programme;
 - b) Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997.
6. Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-huitième session.

E. Documentation

32. On trouvera à l'annexe ____ du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie (annexe à inclure).

F. Consultation avec les organisations non gouvernementales

33. Conformément à l'article 76 du règlement intérieur, des représentants des organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ont fait des déclarations dans le cadre de l'examen du point 4 de l'ordre du jour.

Catégorie II : Union internationale pour l'étude scientifique de la population

Liste : Population Communications International.
